

### Doc 1 : la liberté des Modernes

« Demandez-vous d'abord, Messieurs, ce que, de nos jours, un Anglais, un Français, un habitant des États-Unis de l'Amérique, entendent par le mot de liberté. C'est pour chacun le droit de n'être soumis qu'aux lois, de ne pouvoir être ni arrêté, ni détenu, ni mis à mort, ni maltraité d'aucune manière, par l'effet de la volonté arbitraire d'un [État]. C'est pour chacun le droit de dire son opinion, de choisir son [métier], et de l'exercer, de disposer de sa propriété ; d'aller, de venir sans en obtenir la permission, et sans rendre compte de ses motifs ou de ses démarches. C'est, pour chacun, le droit de se réunir à d'autres individus, soit pour conférer sur ses intérêts, soit pour professer le culte qu'on préfère, soit simplement pour remplir ses jours ou ses heures d'une manière plus conforme à ses fantaisies. Enfin, c'est le droit de voter [au suffrage censitaire]. »

### Doc 2 : la liberté des Anciens

« Comparez maintenant à cette liberté celle des Anciens. Celle-ci consistait à exercer collectivement, mais directement, la souveraineté toute entière, à délibérer, sur la place publique, de la guerre et de la paix, à conclure avec les étrangers des traités d'alliance, à voter les lois, à faire comparaître les magistrats devant tout le peuple, à les mettre en accusation, à les condamner ou à les absoudre ; mais, en même temps [...] toutes les actions privées sont soumises à une surveillance sévère. Rien n'est accordé à l'indépendance individuelle, ni sous le rapport des opinions, ni surtout sous le rapport de la religion. La faculté de choisir son culte, faculté que nous regardons comme l'un de nos droits les plus précieux, aurait paru aux Anciens un crime et un sacrilège. [...] Ainsi chez les Anciens, l'individu, souverain presque habituellement dans les affaires publiques, est « esclave » dans tous les rapports privés. Comme citoyen, il décide de la paix et de la guerre ; comme particulier, il est circonscrit, observé, réprimé dans tous ses mouvements ; comme portion du corps collectif, il interroge, destitue, exile, frappe de mort ses magistrats ; comme soumis au corps collectif, il peut à son tour être privé de son état, dépouillé de ses dignités, banni, mis à mort, par la volonté discrétionnaire de l'ensemble dont il fait partie. [...] L'ostracisme, qui nous paraît une révoltante iniquité, prouve que l'individu était encore bien plus asservi à la suprématie du corps social à Athènes, qu'il ne l'est de nos jours dans aucun État libre de l'Europe. »

### Questions sur les documents :

1- Quelles sont, selon Benjamin Constant, les libertés dites « des Modernes » et celles « des Anciens » ? Quelle critique de la démocratie antique émet Benjamin Constant ? (Docs. 1 et 2) Démocratie indirecte des Modernes = Libertés en justice, de mouvement, d'expression, de choisir son métier, droit de propriété, droit de réunion, liberté de culte, droit d'élire ses représentants / Démocratie directe donc participation directe active des citoyens à la vie politique ce qui représente d'ailleurs un plaisir dans l'antiquité pour tout citoyen : pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire aux mains de tous les citoyens. Mais, la majorité asservit la minorité. Tout citoyen peut être exilé (ostracisme) s'il devient un danger pour la majorité. Les libertés individuelles disparaissent devant le collectif.

2- Comment expliquer cette différence de conception de la liberté ? Comment l'auteur envisage-t-il la participation du citoyen dans la vie politique chez les Anciens et les Modernes ? Pourquoi la liberté des Anciens est-elle impossible chez les Modernes ? (Docs. 3 et 4) Dans cités antiques : petit territoire, esprit belliqueux => la guerre est constante => on a des esclaves pour être pris en charge / Dans États modernes : grand territoire, population nombreuse, éclairée donc pacifique et sans esclave ; le commerce et le travail ne laissent plus le temps pour la politique qui devient une contrainte. La liberté des Anciens était de faire de la politique et c'était un plaisir pour eux / celle des Modernes est de jouir de son travail et de l'indépendance qu'il permet car, dans la multitude, on ne s'aperçoit plus de son rôle politique => on a perdu l'esprit civique des Anciens.

3- Pourquoi le système représentatif est-il nécessaire selon Constant ? Quelle est sa définition du système représentatif ? (Doc. 5) Système représentatif permet de déléguer le pouvoir politique des citoyens à quelques individus et ainsi de libérer du temps à la majorité de la population qui peut ainsi jouir plus facilement de ses libertés individuelles. Définition : une nation (= le peuple) confie son pouvoir politique à des représentants qui l'exercent à sa place et permet aux citoyens de « se décharger » de « ce qu'elle ne veut pas faire elle-même » (= pour pouvoir jouir de sa liberté) ou « ne peut pas faire elle-même » (= car elle n'en a pas les capacités intellectuelles). 4- Comment agissent les représentants et dans quel but ? (Doc. 5) Pour continuer à exercer leur pouvoir, les représentants encouragent les peuples à garder des représentants en leur promettant (ce qu'ils attendent) le bonheur matériel (mais peuvent-ils toujours leur donner ?). Il s'agit de maintenir la population sous domination grâce à des promesses. Ces promesses n'étant pas tjs satisfaites, la population peut ressentir une insatisfaction. Mais, cette insatisfaction est finalement aussi de sa propre faute (son désinvestissement de la politique).

### Doc 3 : les origines de ces différences de conception de la liberté :

« Toutes les républiques anciennes étaient renfermées dans des limites étroites : la plus peuplée et la plus puissante n'était pas égale en étendue au plus petit des États modernes actuels. Par une suite inévitable de leur peu d'étendue, l'esprit de ces cités était belliqueux, chaque peuple froissait continuellement ses voisins ou était froissé par eux. Poussés ainsi par la nécessité, les uns contre les autres, ils se combattaient ou se menaçaient sans cesse. [...] La guerre était l'intérêt constant, l'occupation presque habituelle des États libres de l'antiquité. Enfin, et par un résultat également nécessaire de cette manière d'être, tous ces États avaient des esclaves. Les professions mécaniques et industrielles étaient confiées à des mains chargées de fers. »

**Doc 3 (suite)** : « Le monde moderne nous offre un spectacle complètement opposé. Les moindres États de nos jours sont incomparablement plus vastes aux États de l'antiquité. Chaque peuple est assez fort et nombreux. Il est assez éclairé pour que la guerre lui soit devenue une charge. Sa tendance uniforme est vers la paix. [...] Grâce à l'essor du commerce et aux progrès intellectuels et moraux de l'espèce humaine, il n'y a plus d'esclaves chez les nations européennes. Des hommes libres doivent exercer toutes les professions, pourvoir à tous les besoins de la société. On pressent alors aisément, Messieurs, le résultat nécessaire de ces différences. Premièrement, l'étendue d'un pays diminue d'autant l'importance politique qui [revient] en partage à chaque individu. L'influence personnelle du citoyen des États-Unis est [faible] alors que le plus obscur citoyen de l'Athènes antique était une puissance. En second lieu, l'abolition de l'esclavage a enlevé à la population libre tout le loisir qui résultait pour elle de ce que des esclaves étaient chargés de la plupart des travaux. Sans la population esclave d'Athènes, les citoyens athéniens n'auraient jamais pu délibérer chaque jour sur la Pnyx. Troisièmement, le commerce ne laisse pas, comme la guerre, dans la vie de l'homme des intervalles d'inactivité. L'exercice perpétuel des droits politiques, la discussion journalière des affaires de l'État, tout ce remplissage obligé, si j'ose employer ce terme, dans la vie des peuples libres de l'antiquité, n'offriraient que trouble et fatigue aux nations modernes, où chaque individu occupé de ses entreprises, des jouissances qu'il obtient ou qu'il espère, ne veut en être détourné que momentanément et le moins qu'il est possible. »

### Doc 4 : La liberté des Modernes plutôt que celle des Anciens

« Il résulte de ce que je viens d'exposer que nous ne pouvons plus jouir de la liberté des Anciens, qui se composait de la participation active et constante au pouvoir collectif. Notre liberté à nous, doit se composer de la jouissance paisible de l'indépendance privée. La part que, dans l'antiquité, chacun prenait à la souveraineté nationale n'était point, comme de nos jours, une supposition abstraite. La [participation] de chacun avait une influence réelle : l'exercice de cette volonté était un plaisir vif et répété. [...] Aujourd'hui, perdu dans la multitude, l'individu n'aperçoit presque jamais l'influence [politique] qu'il exerce. [...] Le but des Anciens était le partage du pouvoir entre tous les citoyens d'une même patrie : c'était là ce qu'ils nommaient liberté. Le but des Modernes est la sécurité dans les jouissances privées donc ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances. »

### Doc 5 : Qu'est-ce que le système représentatif ?

« Dans [la liberté des Anciens], plus l'homme consacrait de temps et de forces à l'exercice de ses droits politiques, plus il se croyait libre ; dans l'espèce de liberté [actuelle], plus l'exercice de nos droits politiques nous laissera de temps pour nos intérêts privés, plus la liberté nous sera précieuse. De là vient, Messieurs, la nécessité du système représentatif.

Le système représentatif n'est autre chose qu'une organisation à l'aide de laquelle une nation se décharge sur quelques individus de ce qu'elle ne peut ou ne veut pas faire elle-même. [...] Le système représentatif est une procuration donnée à un certain nombre d'hommes par la masse du peuple, qui veut que ses intérêts soient défendus, et qui néanmoins n'a pas le temps de les défendre toujours lui-même. [...]

Les dépositaires de l'autorité ne manquent pas de nous exhorter [à garder des représentants]. Ils sont si disposés à nous épargner toute espèce de peine, excepté celle d'obéir et de payer ! Ils nous diront : quel est au fond le but de vos efforts, l'objet de toutes vos espérances ? N'est-ce pas le bonheur ? Eh bien, ce bonheur, laissez-nous faire, et nous vous le donnerons. »